

13.06.2009 – 18:30 Uhr

## Congrès des avocats 2009 - Prix des médias attribué à des journalistes à la recherche du droit et de la justice. Exposé de Madame la Conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf sur la réforme du droit pénal



Lucerne (ots) -

- Indication: Du matériel iconographique peut être téléchargé  
sous: [www.presseportal.ch/de/pm/100012409](http://www.presseportal.ch/de/pm/100012409) -

Le lauréat du 11e Prix des médias de la Fédération Suisse des Avocats (FSA) est Dominique Strebel, rédacteur au « Beobachter ». A l'occasion du Congrès des avocats 2009 qui s'est tenu à Lucerne, il a été distingué par le jury, placé sous la direction de Franz Steinegger, ancien Conseiller national. Madame Eveline Widmer-Schlumpf, Ministre de la justice, croit avoir décelé un « empressement excessif » dans le débat sur le droit pénal de la session d'été. Elle a ensuite participé à un débat dans le cadre d'une table ronde avec Katja Gentinetta, vice-directrice chez Avenir Suisse, Thomas J. Jordan, membre de la direction de la BNS ainsi que d'autres participants. En la personne de Brenno Brunoni, la FSA a en outre élu un nouveau président et a décidé pour la première fois d'organiser une campagne de promotion à l'échelle de la Suisse.

Sans jugement juridique, les autorités firent incarcérer les adolescentes à la prison de Hindelbank - un événement traumatisant pour les trois femmes, âgées respectivement de 16, 17 et 19 ans. Une quarantaine d'années plus tard, Dominique Strebel leur a prêté sa voix. « Ses articles remettent en question le fonctionnement du droit », s'est félicité le jury à propos de la prestation journalistique du rédacteur du Beobachter en lui décernant le premier prix. Les réserves formulées à l'égard du comportement arbitraire de quelques autorités ont impressionné le jury, placé sous la présidence de Franz Steinegger. Le lauréat a reçu 6000 francs et une sculpture de l'artiste bâlois René Küng.

Un suspense de polar sans voyeurisme

Cette année, la FSA a également décerné deux autres prix, dotés chacun de 2000 francs : dans le secteur de la télévision, Elvira Stadelmann, rédactrice de l'émission « Rundschau », s'est vu gratifier d'un prix de 2000 francs pour le sujet « Die Parkhausmörderin » (La tueuse du parking). Avec son film de la série documentaire « Wenn Frauen töten » (Lorsque des femmes tuent), elle a su rendre - soulignent les membres du jury - une tension dramatique qui évite néanmoins tout élément de voyeurisme. Le jury a retenu l'épaisseur que la journaliste a su donner à son sujet en s'appuyant sur de nombreuses sources d'information, telles que policiers, psychiatres ou hauts fonctionnaires.

Franz Steinegger: « Une émission radio pour l'assemblée fédérale »

Dans le domaine de la radio, le jury a distingué l'émission de la DRS1 « 100 ans de CC » et également gratifié leurs rédacteurs, Regula Zehnder et Christian Schmid, d'un prix de 2000 francs. Les deux journalistes sont remarquablement parvenus à rappeler l'importance de ce travail législatif, a déclaré Franz Steinegger, le président du jury, lequel a souhaité que « le déroulement du débat sur la loi puisse aussi servir d'exemple au Parlement fédéral actuel ». Les parlementaires seraient bien inspirés d'écouter l'émission !

Brenno Brunoni succède à Ernst Staehelin

Le perfectionnement théorique et pratique des avocats - une préoccupation essentielle de la Fédération - a figuré au centre du cinquième Congrès des avocats, qui s'est tenu du 11 au 13 juin au Centre de culture et des congrès de Lucerne. Le vendredi déjà, lors de l'assemblée des délégués, la FSA élisait pour la troisième fois de son histoire - plus de 100 ans d'existence - un Tessinois à la présidence, en la personne de Brenno Brunoni. Il succédera le 1er juillet 2009 au Dr Ernst Staehelin. L'avocat bâlois - qui a animé la cérémonie de clôture du samedi - a souligné l'importance du secret professionnel absolu et sans restriction.

Avocates et avocats font leur promotion

L'assemblée des délégués de la Fédération des avocats a en outre décidé d'ouvrir encore davantage sa profession, et ce dans le cadre d'une campagne de promotion. « La décision de consulter un avocat n'est pas toujours facile à prendre et réclame parfois que l'on surmonte une certaine anxiété pour franchir le pas », a expliqué Ernst Staehelin, président de la FSA. En organisant cette campagne, les avocates et les avocats suisses veulent précisément désamorcer les inhibitions et démontrer par l'exemple dans quelles situations le recours à un conseiller juridique qualifié est incontournable.

Confiance dans le système économique ?

Le thème de la « confiance » a également été débattu dans le cadre d'une table ronde. Nous trouvons-nous dans une crise de système ? Après la débâcle financière, la société souffre-t-elle d'un manque de confiance dans l'économie de marché ? Stephan Klapproth, modérateur, a soulevé ces questions, sur lesquelles se sont penchés Madame Eveline Widmer Schlumpf - la Conseillère fédérale venue tout spécialement -, conjointement avec le Dr Toni Bühlmann, directeur médical et médecin-chef de la Clinique privée Hohenegg, la Dr Katja Gentinetta, directrice suppléante et responsable des domaines Stratégie et Planification chez Avenir Suisse, le Professeur Thomas J. Jordan, vice-président désigné de la Banque Nationale Suisse, ainsi que le Père bénédictin Markus Muff et le Professeur Hans Peter Walter, ancien président du Tribunal fédéral.

Une exigence de droit et d'éthique

Si aucune réponse décisive n'a certes été apportée, le débat a néanmoins été mené avec beaucoup d'engagement. C'est ainsi que - s'agissant du droit des sociétés anonymes - la Conseillère fédérale exprima le besoin de réglementations du « système pervers » - une critique formulée en particulier à l'adresse des schémas de pensées

néolibéraux. Thomas J. Jordan, membre de la direction de la BNS, n'a toutefois pas situé le problème dans l'absence de régulation du marché, mais dans sa mauvaise application. Le rôle fondamental du droit et de la justice, parfaitement compatible avec la notion d'éthique, a été souligné en l'occurrence par le Professeur Hans Peter Walter, ancien président du Tribunal fédéral.

Madame la Conseillère fédérale Widmer-Schlumpf à propos du débat sur le droit pénal

Dans son exposé, Madame Eveline Widmer-Schlumpf s'est exprimée à la lumière de la session d'été qui s'est achevée hier. Ce faisant, elle a en particulier évoqué la loi sur l'organisation des autorités pénales de la Confédération, le droit des sociétés anonymes ainsi que le droit pénal, et a relevé des difficultés dans la collaboration avec le Parlement : « A peine une loi a-t-elle été adoptée que l'on réclame souvent déjà sa révision ! », citant comme exemple le Code de procédure pénale pour les mineurs, pour lequel une révision a été à nouveau réclamée trois mois déjà après son adoption. En ce qui concerne les efforts de réforme du droit pénal, la Ministre de la justice a exprimé sa compréhension pour davantage de fermeté. Ajoutant toutefois que le Conseil fédéral se défendait contre tout « empressement excessif » de la part du Parlement.

La Fédération Suisse des Avocats

La Fédération Suisse des Avocats (FSA) est l'organisation professionnelle fédérale des avocates et avocats exerçant en libéraux en Suisse. Depuis 1898 déjà, la FSA s'engage en faveur de la dignité, des droits et des intérêts des membres du barreau suisse et de l'indépendance de la profession d'avocat. La Fédération compte environ 8500 membres. Les membres des 24 ordres cantonaux d'avocats sont tous membres de l'organisation nationale. La Fédération Suisse des Avocats s'engage notamment pour le perfectionnement théorique et pratique de ses membres, plus particulièrement en organisant son congrès professionnel biennal. Par ailleurs, la FSA représente - en tant que porte-parole officiel de la profession - les intérêts des avocates et des avocats au niveau politique en Suisse et à l'étranger. La Fédération Suisse des Avocats s'intéresse aussi activement au développement du droit et de son application dans l'intérêt général du justiciable et dans le respect des droits de l'homme pour la défense desquels la FSA s'engage également.

[www.swisslawyers.com](http://www.swisslawyers.com)

Dossier de presse :

Pour le téléchargement du communiqué de presse, de la fiche technique, des allocutions, des CV des lauréats, du président actuel comme du président élu et des photos, voir sous :

<http://www.anwaltskongress.ch>

KONTAKT:

Dr. Michael Hüppi

Responsable du Service Communication FSA

E-Mail: [michael.hueppi@schochauer.ch](mailto:michael.hueppi@schochauer.ch)

Telefon: +41/71/227'84'84

Dr. Ernst Staehelin

Président FSA

E-Mail: [ernst.staehelin@staehelin-law.ch](mailto:ernst.staehelin@staehelin-law.ch)

Telefon: +41/61/206'60'60

Medieninhalte



Le président actuel de la FSA, le Dr Ernst Staehelin (à gauche), et son successeur, le Tessinois Brenno Brunoni (à droite). Texte complémentaire par ots. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnelles gratuite. Reproduction sous indication de source: "obs/Fédération Suisse des Avocats (FSA)"



Les lauréats du Prix des médias FSA. De droite à gauche: Elvira Stadelmann (Prix spécial), Dominique Strebel (Premier Prix) et Regula Zehnder (Prix spécial, conjointement avec Christian Schmid; absent sur la photo). Texte complémentaire par ots. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnelles gratuite. Reproduction sous indication de source: "obs/Fédération Suisse des Avocats (FSA)"



Lors du Congrès des Avocats, la Ministre de la justice - Mme Eveline Widmer-Schlumpf - s'est prononcée sur le débat actuel à la réforme du droit pénal. Texte complémentaire par ots. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnelles gratuite. Reproduction sous indication de source: "obs/Fédération Suisse des Avocats (FSA)"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100012409/100585034> abgerufen werden.